

Rencontre néphrologique le 08 décembre 2022 sous le thème Promotion du don d'organes et transplantation rénale

Une rencontre néphrologique sous le thème "Promotion du don d'organes et transplantation rénale" a eu lieu le 08 décembre 2022 à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda, avec la participation active d'experts nationaux et internationaux et en présence des néphrologues de la région et des équipes de transplantation rénale du CHU d'Oujda. Les aspects législatifs et pratiques de la transplantation rénale et la promotion du don d'organes ont été largement discutés et débattus le long de la journée.

Au Maroc, les données de l'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) sont alarmantes, plus de 36.000 patients sous hémodialyse chronique en 2022 avec une prévalence de 3.400 nouveaux cas par an. Le nombre actuel des néphrologues est de 580 avec une grande disparité entre secteurs d'exercice public (27 %), privé (65 %) et universitaire (8 %). Le nombre de transplantations rénales réalisées au Maroc (1990-2020) est de 685 dont 90 % à partir de donneurs vivants apparentés. Ce chiffre reste très inférieur aux objectifs souhaités et aux besoins réels de la population en IRCT, en dépit des efforts déployés par les équipes marocaines de transplantation rénale. Huit hôpitaux universitaires marocains sont actuellement accrédités pour l'activité de la transplantation rénale au niveau des cinq grandes villes du Maroc : Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech et Oujda.

Le Maroc s'inscrit aujourd'hui dans une grande dynamique de refonte du système de santé et de nombreux projets, ayant un impact direct sur le don et la transplantation d'organes, sont en cours de réalisation. Parmi ces derniers, la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) à tous les marocains, avec mise de son application entre le 1^{er} et le 31 décembre 2022, la création d'un centre national de référence en transplantation d'organes, la création de groupements régionaux de santé, la relance du registre MAGREDIAL (MARoc GREffe DIALyse) et l'optimisation des ressources humaines dans les hôpitaux universitaires et les facultés de médecine. La généralisation en cours de l'AMO pour toute la population marocaine, anciennement bénéficiaire du régime d'assistance médicale (RAMED), est l'une des plus grandes réalisations en santé des dernières décennies. Elle facilitera aux patients en IRCT l'accès à la transplantation rénale sous réserve de la disponibilité d'un greffon rénal.

Les expériences en transplantation rénale des différents services de néphrologie marocains ont été présentées et discutées et les obstacles à la



08H30	09H00	Accueil des participants
09H00	09H30	Mots de bienvenue
Session 1		Modération Pr O. El Mahi / Dr M. Hormi
09H30	10H15	Insuffisance rénale chronique terminale au Maroc : données actuelles (Dr H. Dkhissi, Meknès)
10H15	11H00	Aspects juridiques, pratiques et obstacles au développement de la greffe rénale au Maroc (Pr B. Ramdani, Casablanca)
11H00	11H30	Discussion
11H30	12H00	Pause café
Session 2		Modération Dr M. Boukabous / Dr M. Benabdelhak
12H00	12H20	Stratégie nationale en don et transplantation rénale au Maroc (Pr T. Sqalli, CHU Fès)
12H20	12H45	Promotion du don de rein en France (Dr V. Brunet, CHU Reims)
12H45	13H00	Discussion
13H00	14H30	Déjeuner
Après-midi		
Session 1		Modération Pr I. Haddiya / Dr S. Bekkaoui
14H30	15H00	Liste d'attente et attribution du greffon : aspects pratiques et contraintes au Maroc (Pr S. El Khayat, CHU Casablanca)
15H00	15H30	Expérience du CHU de Marrakech pour la greffe rénale/donneur EME (Pr I. Laouad, CHU Marrakech)
15H30	16H00	Discussion
16H00	16H30	Pause-café
Session 2		Modération Pr Y. Bentata / Mme J. Bouhamidi
16H30	18H00	Atelier de réflexion
Mise en place au CHU d'Oujda de l'activité de prélèvement et greffe à partir du donneur en EME		



transplantation rénale à partir de donneur en état de mort encéphalique (EME) ont été largement débattus. Les recommandations ci-dessous ont été émises par les experts marocains nationaux pour améliorer l'ensemble des activités de transplantation rénale au niveau des centres hospitaliers universitaires :

- Organiser régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels de la santé et de la population générale pour une meilleure compréhension du concept de mort encéphalique et du don d'organes. Cette action devra être menée par une équipe de coordination hospitalière locale et/ou régionale autonome et indépendante des autres services hospitaliers. Différentes actions de promotion de don d'organes doivent être entreprises en utilisant tous les médias de communication disponibles : chaînes radio, télévisions, réseaux sociaux, manuels pédagogiques, thèses de médecine, activités culturelles (pièce de théâtre, ...), activités sportives (marathon, ...), capsules vidéo, témoignages, ...
- Revoir le *scoring* actuel d'attribution du greffon rénal.
- Revoir les modalités de calcul du score des candidats inscrits sur la liste d'attente nationale.
- Inscrire un nombre plus important de patients en IRCT sur la liste nationale qui ne comporte actuellement que 385 candidats à la transplantation rénale.
- Mutualiser, dans un premier temps, les ressources matérielles notamment en immunologie afin de réaliser en pré-greffe et dans des délais optimaux le typage HLA et le *cross match*.
- Optimiser l'usage des appareils de PCR, initialement acquis pour le diagnostic de l'infection au SARS-Cov2, pour la réalisation des PCR les plus demandées en transplantation d'organes, le rein particulièrement (PCR EBV, CMV, BK virus, Parvovirus,...).
- Mettre à disposition sur le marché marocain les différentes molécules (formes et dosages) d'immunosuppresseurs les plus utilisées en transplantation rénale.
- Institutionnaliser le parcours de soins de la maladie rénale chronique.
- Instaurer l'information obligatoire de méthodes de suppléance rénale pour tout patient présentant une IRCT par le médecin néphrologue traitant.

- Augmenter le nombre d'enseignants universitaires en néphrologie pour mieux développer les activités de transplantation rénale.
- Réviser les textes de loi concernant les donneurs vivants avec la possibilité d'élargir le don à la belle famille et aux donneurs ABO incompatibles.
- Réviser les textes législatifs concernant le consentement présumé pour les donneurs en EME (maintien exclusif d'un registre du refus auprès du tribunal, carte de donneur, application d'inscription, ...).

La promotion du don d'organes et le développement de la transplantation d'organes et de greffe de tissus est un projet d'établissement hospitalier, mais également et surtout un projet de société impliquant de nombreux intervenants pour le réussir et le perdurer. La générosité et la solidarité collectives permanentes sont au cœur de ce projet. Les changements actuels que connaît le système de santé marocain, la forte implication de la société marocaine de néphrologie ainsi que le dévouement de la communauté néphrologique marocaine permettent d'entrevoir une nouvelle ère de transplantation rénale, riche et prometteuse.

Pr. Tarik Squalli Houssaini

Président de la Société
Marocaine de Néphrologie

Erratum

(Revue Marocaine de Néphrologie. 2022;2(7):238)

Le collège des néphrologues du Nord :

- Date de création: 15/12/2018
- Président fondateur : Dr Jamaledine Boutaleb
- Date d'élection du bureau actuel: 29/09/2022
- Membres du bureau actuel :
 - Présidente : Pr Maryam Assem
 - Vice-Président : Dr Jamaledine Essamadi
 - Secrétaire général : Dr Abderrahmane Snaiki
 - Secrétaire général adjoint : Dr Houssam Elouazzani
 - Trésorière : Dr Bouchra Badr